

## PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Préfecture Cabinet Angers, le 10 juillet 2018

Affaire suivie par : Ingrid MERCIER Tél 02 41 81 80 12 Fax 02 41 81 80 11

le Préfet de Maine-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les Maires

(en communication à Messieurs les Sous-Préfets)

Objet: Pavoisement des édifices publics le 14 juillet 2018

Référence: Circulaire nº 6024/SG

Conformément aux instructions du Premier ministre en date du 5 juillet 2018, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises à l'occasion de la fête nationale, toute la journée du samedi 14 juillet 2018.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le Préfet et par délégation, La Chef du bur<u>eau du cabinet</u>

Emilie BRIN